



Comité Technique d'Administration Centrale (CTAC)

9 avril 2021

FLASH

Représentants des personnels FO : G-A. DOSSOU-YOVO, G. LEVITE, F. VIGNOT, Y. MABRIER, E. FRONTIN et M-C. KERAMBELLEC.

La séance du CTAC s'est tenue en présence de l'ensemble des représentants des personnels et sous la présidence de la Secrétaire générale adjointe (SGA), avec en introduction, un point sur la crise sanitaire concernant la généralisation du renforcement des mesures sur le territoire. **A Bercy, les mesures concernent : les congés, la restauration collective, le télétravail et la vaccination.** L'administration s'est dit consciente de la sollicitation des agents pendant la crise sanitaire et des conditions de travail compliquées, à la fois pour les télétravailleurs et pour les personnes en présentiel. Le gouvernement a entendu les demandes formulées par les confédérations de prendre en compte la situation des parents d'enfants jeunes afin qu'ils puissent bénéficier d'ASA. **Mais qu'en est-il pour les tranches d'âges supérieures ?** Sur les congés, l'administration a invité les directions à la souplesse. Concernant les RTT, elle a rappelé que les agents en ASA ne génèrent pas de RTT.

Projets de décret, d'arrêté et d'organigramme relatifs au transfert au SG du MEFR du bureau du pilotage des corps techniques de la DGE – Pour avis

Ce bureau a en charge le pilotage des corps des techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie (TSEI) et des ingénieurs de l'industrie et des mines (IIM). Une 1^{ère} information quant à ce transfert a eu lieu lors du CTAC du 3/2/21 puis en GT préparatoire le 24/3/21. Deux réunions à destination des agents ont eu lieu les 10/1 et 17/2/21. Bien que l'administration ait indiqué que cette opération était sans incidence sur les agents gérés et que ceux-ci seraient destinataires d'une lettre d'information dans les prochains jours, **FO a néanmoins voulu s'assurer de plusieurs points : Les corps des TSEI et IIM, représentés majoritairement par FO Union, compte environ 2 500 personnes. Cette évolution de gestion doit être l'occasion de porter les perspectives et les attentes de ces deux corps et de consacrer les moyens de les mettre en œuvre. Notamment, par le maintien et la fluidification des mobilités entre employeurs, sans frein de position administrative ou de rémunération ; par l'engagement de recrutement à la hauteur des besoins des employeurs actuels et futurs ; par la poursuite à long terme des lignes directrices de gestion promotions (LDG), spécifiques à ces corps ; par la conduite du pilotage du corps des IIM par un chef délégué. Tout ceci devant impérativement reposer et s'inscrire dans un dialogue social privilégié, régulier et de qualité.**

FO a fait remonter les difficultés d'échanges avec le bureau du pilotage des corps techniques depuis le départ du sous-directeur de la DGE. Il est à espérer que le passage de ce bureau à SRH2 permettra d'aboutir à une meilleure efficacité et réactivité. Souhaitons aussi que le bureau SRH2E soit pérenne et reste dédié à la gestion des corps des TSEI et IIM.

Votes : Pour : UNSA-CEFi et CGT - Abstention : CFDT, FO et SUD centrale Solidaires

FO précise que son abstention traduit une attente des corps des TSEI et des IIM qui ont toujours été gérés par le ministère de l'industrie. Cela constitue pour eux un véritable changement.

Projet de décret portant création d'un poste comptable spécialisé chargé des opérations de l'attaché de défense à Washington – Pour avis

La création de ce poste de comptable à Washington au 1/1/22 s'inscrit dans le cadre d'une réforme engagée depuis 2015 et est sans changement pour la mission qui a en charge le paiement des dépenses de l'attaché de défense.

Votes : Pour : UNSA-CEFi et FO - Abstention : CFDT et SUD centrale Solidaires - Contre : CGT

Présentation du projet de réorganisation de la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) – Pour avis

Suite au GT du 24/3/21, les documents de travail ont été actualisés et transmis aux OS. A l'issue du GT du 24/3/21, un message a été adressé par la CICC aux chargés de mission, pour leur proposer un report de leur choix à la date du 15/4/21 et pour les informer de la mise en place d'un conseiller mobilité carrière (Mme Christine AUXERRE) au sein de SRH2.

Nonobstant les avancées suite au dernier GT, FO fait part du ressenti et du profond malaise sur le terrain et souhaite avoir la confirmation que l'intégralité des agents retrouveront un poste.

Votes : Abstention : FO - Contre : CFDT, UNSA-CEFI, CGT et SUD centrale Solidaires

Précisions apportées aux missions de gestion des marques assurées par la Direction des affaires juridiques (DAJ) (décret n° 2021-264 du 10/03/21) – Pour information

Ce texte fait suite à l'intégration de l'Agence du patrimoine immatériel de l'Etat (APIE) à la DAJ le 24/12/19. Le décret du 10/3/21 prévoit d'alléger cette gestion de marques sachant qu'elle appartient à l'Etat et qu'il y a un dispositif de contrôle.

Suivi des engagements concernant les agents de l'Imprimerie Nationale, le développement durable, l'agenda social et le projet de transformation du SG.

Questions diverses portant sur le rapprochement des services de SEP1 avec la DSI, l'annuaire des compétences de la DGE, la procédure de recrutement des agents contractuels et l'expérimentation CBCM.

FO a réitéré la question à deux reprises, lors de l'audience COVID du 26/3/21 et de la cellule de veille sécurité de SEP2 du 1/4/21 concernant la situation des effectifs du service de sécurité de Bercy. Dans un souci d'équité, par rapport aux autres services de Bercy dont les agents bénéficient du télétravail, FO a demandé à ce que les brigades actuelles comportant 14 agents puissent être ramenées à 9 comme en période estivale où il y a moins d'agents présents sur le site de Bercy afin de limiter le risque sanitaire. FO a fait remarquer que le service de sécurité pouvait compter jusqu'à 28 agents présents sur site lors de la relève. Compte-tenu des locaux exigus dont ils disposent, il existe assurément un risque de mini-cluster. De plus, le fait de ramener à 9 ces équipes permettrait d'avoir des personnels en réserve en cas de COVID.

Malgré notre intervention, SEP2 maintient l'effectif actuel des brigades du service de sécurité à 14 agents. L'administration assure, néanmoins, que les mesures de prévention sanitaire seront bien respectées dans l'intérêt des agents. **Souhaitons-le !**

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS DANS NOTRE COMPTE-RENDU DETAILLE

SUR NOTRE SITE INTERNET : <https://www.focentrale-bercy.fr/>